



## Une quarantaine d'éducateurs ont répondu présents à l'invitation de l'Amicale des Educateurs du District de l'Ain et ont pu échanger avec Pierre SAGE ce mercredi 17 mai.



Echanges riches et questions sur des thèmes aussi variés que la coordination de la politique sportive dans un club, l'adhésion et la motivation des joueurs, la notion de projet, la notion de modèle de jeu, l'approche tactique, la préparation athlétique, la préparation mentale...

Pierre SAGE, qui n'a pas manqué de revendiquer ses racines aindinoises, a évoqué également son parcours à l'Olympique Lyonnais et notamment les 14 mois qu'il a passés à la tête de l'équipe professionnelle.

L'ensemble des présents a apprécié sa simplicité, son authenticité... et sa culture du football. Qu'il en soit chaleureusement remercié !



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 16 au 18 Mai 2025 est assurée par : M. DELIANCE Maurice au 06.40.19.56.16

### CLUBS PRENEZ NOTE !

L'assemblée générale du District aura lieu le

Vendredi 20 Juin 2025

à 18 H 30

à Hauteville.

### VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour **l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30**, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 13 Mai 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN, Olivier GUICHERD

Assiste : Alexis CURT

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN, Denis BLANC

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET

La CDA remercie tous les clubs qui se sont engagés auprès des arbitres lors des actions du « **week end de prise de conscience** » **des 10 et 11 mai**. Malgré quelques « ratés » l'évènement a été une réussite appréciée par tous, que nous envisageons de renouveler en début de saison prochaine.

En cette période printanière et de hausse des températures, nous rappelons à tous que la « pause fraîcheur » n'est recommandée réglementairement qu'à partir de 32°C, lorsque la chaleur devient dangereuse pour les organismes. En tout état de cause elle n'a pas lieu d'être en dessous. En outre, elle n'est en aucun cas un « confort » qui permettrait à une équipe fatiguée de récupérer 5mn.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Abdullah DEGIRMENCI, courrier annonçant qu'il a officié sur deux rencontres consécutives samedi 10 mai à la suite de l'absence d'un arbitre, la CDA remercie Abdullah pour ce remplacement au pied levé,
- Salah BOUSSEBHA, courrier annonçant une indisponibilité de dernière minute dimanche 11 mai suite à une blessure,
- Esteban COTTARD, indisponibilité médicale,
- Jules BONNET THEVENON, indisponibilité médicale suite à une opération,
- Alexis BOLUEN, indisponibilité médicale le week end des 10 et 11 mai,
- David GAILLARD, indisponibilité médicale jusqu'à la fin de la saison,
- Mickael FELIX, Jonathan MAZUIR, courriers annonçant des forfaits sur leurs matches,
- Yohan LOZACHMEUR, Stéphane PAILLET, Florian TOUSSAINT, Bertrand PLASSON, Kévin FORGERON, Rodolphe PEYRAT, Julien MAZUIR, demandes concernant leur désignation, réponses faites.

Courriers club :

- FC BORD DE VEYLE, demande concernant les récusations d'arbitres pour la saison 2025-2026, **la CDA rappelle que les clubs peuvent faire une demande de récusation dans la limite de 3 arbitres par club, à condition que celle-ci soit motivée et qu'elle soit déposée auprès de la CDA avant la reprise des championnats début septembre,**
- PLASTIC VALLEE FC, échange concernant les désignations de ses arbitres, la CDA rappelle que **les arbitres séniors doivent principalement et prioritairement arbitrer dans leur catégorie sénior, donc être disponible majoritairement le dimanche après-midi,**
- US CULOZ, demande concernant les formations d'arbitres assistants semi officiel, la CDA précise que les dates de ces formations seront prochainement annoncées pour la rentrée,
- AS DORTAN LAVANCIA, remerciements pour la prestation de l'arbitre du match Béon/Dortan du dimanche 11 mai,
- FC SERRIERES VILLEBOIS, demande de désignation d'un arbitre sur le match U18 Virieu/Serrières du samedi 17 mai, réponse faite,
- PLAINE REVERMONT FOOT, demande concernant la couverture du club au statut de l'arbitrage, réponse faite par la commission compétente,
- FC BELLIGNAT, demande pour la désignation d'un arbitre officiel sur la rencontre à rejouer Injoux/Bellignat en séniors D5 le dimanche 18 mai, demande prise en compte

## Divers

Éric CANARD, rapport concernant un incident sur la rencontre Plaine Tonique/Veyle Saône en séniors D2 le dimanche 11 mai,

Eddy ROSIER, président de la CRA, message concernant la réunion des présidents de CDA de la LAURAFoot les 13 et 14 juin à Cournon,

**La CDA annonce que la journée de rentrée des arbitres aura lieu le samedi 6 septembre 2025 (lieu restant à définir). Nous demandons à tous les arbitres de prendre leurs dispositions pour être présents ce jour-là afin de réaliser les tests physiques et l'examen théorique. Toute absence non justifiée sera sanctionnée. Les rattrapages pour les absents et les échecs auront lieu en janvier 2026.**

- Prochaine réunion mardi 20 mai à 18h au district : établissement et validation des classements des arbitres de toutes les catégories en présence de l'ensemble des observateurs (ces classements seront diffusés au mois de juin après l'officialisation des classements de la Ligue, aucune information ne sera donnée aux arbitres sur leur classement d'ici là, par quelque voie ou canal que ce soit).

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEU

## INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

### **ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025**

**(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)**

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médical date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
  - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

## MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

## CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	<a href="mailto:bertuitx@gmail.com">bertuitx@gmail.com</a>
BOULIVAN	Noam	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:marjorieblondeau@orange.fr">marjorieblondeau@orange.fr</a>
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:yoan.cevasco@hotmail.fr">yoan.cevasco@hotmail.fr</a>
HYVERNAT	Hugo	OSR 01	<a href="mailto:vincent.hyvernats@free.fr">vincent.hyvernats@free.fr</a>
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:pinel.laurent@sfr.fr">pinel.laurent@sfr.fr</a>
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	<a href="mailto:alisebriere@hotmail.com">alisebriere@hotmail.com</a>
BOURGEAY	Matteo	C.S. LAGNIEU	<a href="mailto:vanesmatt@free.fr">vanesmatt@free.fr</a>
BOUSSELIN	Lino	C.S. LAGNIEU	<a href="mailto:capitainebousse@gmail.com">capitainebousse@gmail.com</a>
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	<a href="mailto:mag.rablet@gmail.com">mag.rablet@gmail.com</a>
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:anelthier@gmail.com">anelthier@gmail.com</a>

# CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2024 / 2025

## **RAPPEL !**

Les fiches de notation sont en téléchargement sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / CHALLENGE DE LA SPORTIVITE.

Les fiches doivent être renvoyées au District pour le 2 Juin 2025.

## COMMISSION FEMININE

### Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain** à **Attignat**.

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

**Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.**

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet évènement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGKzziqWm8kLF626>

Inscriptions à ce jour :

<u>Club</u>	<u>Equipe U7</u>	<u>Equipe U9</u>	<u>Equipe U11</u>	<u>Equipe U13</u>	<u>Equipe U15</u>
ESSOR BRESSE SAONE		1			1
BRESSE FOOT 01			1		
AS ATTIGNAT					1

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

# COMMISSION DES RECOMPENSES

## Médailles d'Argent du District

Les clubs souhaitant récompenser des dirigeants méritants ayant plus de 4 ans d'ancienneté comme licencié bénévole, peuvent demander la médaille d'argent du district en se servant de l'imprimé figurant sur le site du district dans la rubrique «documents / documents divers».

2 demandes maximum par club transmises au district avant le 2 Juin 2025.

### Conditions requises :

- . Etre bénévoles et licenciés dans le club depuis 4 ans (au moins)
- . 2 demandes (maximum) par club
- . Envoi des demandes dans les délais impartis et dûment remplies

### Nota

Pour les autres médailles (vermeil, or, ligue, etc...), c'est le district qui établit la liste des récipiendaires suivant le listing des médaillés, donc ne pas faire de demande pour ces cas-là.

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

## **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

## **Réunion du 13/05/2025**

Présents : MM. BOURDON DELIANCE, GAUTHERON, GUTIERREZ.

Excusé : M. VERNAY.

☺ ☺ ☺ ☺

## Courriers :

- du FC Bellignat à propos du match n° 53085793 contre Injoux Génissiat en seniors D5 niveau 1.
- de l'US Tenay pour renseignements pour réactiver le club. Réponse faite.
- de FC Veyle Saône pour création d'une entente.

☺ ☺ ☺ ☺

## **RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)**

### 50.3.2) Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, **le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification** si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales ;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

☺ ☺ ☺ ☺

#### **Dossier n° 190**

##### **Match n° 53090466 : Bourg ACCFT 2 / Hautecourt 3 – seniors D5 poule D – du 11/05/2025**

Courrier du club de Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Hautecourt 3 : 0 but / -1 point
- Bourg ACCFT 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt est redevable de la somme de 44 €uros au District.

#### **Dossier n° 191**

##### **Match n° 53085793 : Bellignat 1 / Injoux Génissiat 1 – seniors D5 poule A – du 11/05/2025**

L'arbitre de la rencontre, M. CERVERA Pierre, a arrêté le match à la 72<sup>ème</sup> minute en raison des conditions météorologique : pluie, grêle, orage.

Une fois l'orage passé, après 36 minutes d'arrêt, l'arbitre décide de ne pas reprendre la rencontre jugeant le terrain impraticable.

Selon l'article 29 des RG du District, le match est considéré comme « match à rejouer » dans la mesure où il a eu un commencement d'exécution.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

#### **Dossier n° 192**

##### **Match n° 53090424 : Côtière Luenaz 3 / Bas Bugey Rhône 1 – seniors D5 poule E– du 11/05/2025**

Courrier du club de Côtière Luenaz annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Côtière Luenaz 3 : 0 but / -1 point
- Bas Bugey Rhône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 44 €uros au District.

#### **Dossier n° 193**

##### **Match n° 28774588 : Vertrieu 1 / Ambérieu FC 2 – seniors D4 poule B – du 11/05/2025**

Courrier du club de Vertrieu annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait donc forfait général

- Vertrieu 1 : 0 but / -1 point
- Ambérieu FC 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Vertrieu est redevable de la somme de 79 €uros au District.

#### **Dossier n° 194**

##### **Match n° 28690168 : Arbent Marchon 2 / Bresse Foot 01 2 – seniors D3 poule B – du 11/05/2025**

Courrier du club de Arbent Marchon annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait

- Arbent Marchon 2 : 0 but / -1 point
- Bresse Foot 01 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Arbent Marchon est redevable de la somme de 64 €uros au District.

#### **Dossier n° 195**

##### **Match n° 53144516 : Bresse Tonic Foot 2 / Bourg ACCFT 2 – U15 D3 poule G – du 11/05/2025**

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait donc forfait général

- Bourg ACCFT 2 : 0 but / -1 point
- Bresse Tonic Foot 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 37 €uros au District.

#### **Dossier n° 196**

##### **Match n° 53117048 : Essor Bresse Saône 1 / Oyonnax PVFC 2 – U18 D2 poule B – du 10/05/2025**

Courrier du club de Oyonnax PVFC annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait

- Oyonnax PVFC 2 : 0 but / -1 point
- Essor Bresse Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Oyonnax PVFC est redevable de la somme de 27 €uros au District.

### **Dossier n° 197**

#### **Match n° 53086057 : Bourg Sud 4 / Curtafond Conf. 3 – seniors D5 poule G – du 10/05/2025**

Courrier du club de Curtafond Conf. annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Curtafond Conf. 3 : 0 but / -1 point
- Bourg Sud 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Curtafond Conf. est redevable de la somme de 44 €uros au District.

### **Dossier n° 198**

#### **Match n° 53167270 : Viriat 2 / Bressans FC 2 – U15 D4 poule N – du 11/05/2025**

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Viriat 2 : 0 but / -1 point
- Bressans FC 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Viriat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 199**

#### **Match n° 53167333 : Misérieux Trévoux 4 / Portes de l'Ain 1 – U15 D4 poule L – du 11/05/2025**

Courrier du club de Misérieux Trévoux annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Misérieux Trévoux 4 : 0 but / -1 point
- Portes de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Misérieux Trévoux est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 200**

#### **Match n° 53107996 : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV 1 / Thoissey 2 – U18 D3 poule H – du 10/05/2025**

Courrier du club de Thoissey annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Thoissey 2 : 0 but / -1 point
- Foot 3 Rivières Fareins SV 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 201**

#### **Match n° 53086104 : Ent. Feillens Bâgé 4 / Sermoyer 1 – seniors D5 poule G – du 10/05/2025**

Courrier du club de Ent. Feillens Bâgé annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait

- Ent. Feillens Bâgé 4 : 0 but / -1 point
- Sermoyer 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ent. Feillens Bâgé est redevable de la somme de 64 €uros au District.

### **Dossier n° 202**

#### **Match n° 53090423 : Ambérieu FC 3 / Ent. Colomieu Peyrieu 1 – seniors D5 poule E – du 11/05/2025**

Courrier du club de Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Ambérieu FC 3 : 0 but / -1 point
- Ent. Colomieu Peyrieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ambérieu FC est redevable de la somme de 44 €uros au District.

### **Dossier n° 203**

#### **Match n° 53098227 : OL Buyatin 2 / Chaveyriat 2 – seniors D5 poule B – du 11/05/2025**

Courrier du club de OL Buyatin annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait donc forfait général.

- OL Buyatin 2 : 0 but / -1 point
- Chaveyriat 2 : 3 buts / 3 points

Le club de OL Buyatin est redevable de la somme de 79 €uros au District.

### **Dossier n° 204**

#### **Match n° 53090400 : Lagnieu 4 / Ent. Bugey Vaux St Denis 3 – seniors D5 poule E – du 11/05/2025**

Courrier du club de Lagnieu annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Lagnieu 4 : 0 but / -1 point
- Ent. Bugey Vaux St Denis 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Lagnieu est redevable de la somme de 44 €uros au District.

**Dossier n° 205**

**Match n° 53088934 : Mille Etangs 2 / Centre Dombes Foot 4 – seniors D5 poule F – du 11/05/2025**

Courrier du club de Centre Dombes Foot annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait donc forfait général

- Centre Dombes Foot 4 : 0 but / -1 point
- Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes Foot est redevable de la somme de 79 €uros au District.

**Dossier n° 206**

**Match n° 53117316 : Jassans Frans 1 / Ain Sud 3– U18 D3 poule G – du 10/05/2025**

Courrier du club de Ain Sud annonçant le forfait de son équipe : forfait

- Ain Sud 3 : 0 but / -1 point
- Jassans Frans 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ain Sud est redevable de la somme de 20 €uros au District.

**Dossier n° 207**

**Match n° 53085972 : Cormoranche 2 / Marboz 5 – seniors D5 poule C – du 11/05/2025**

Courrier du club de Marboz annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Marboz 5 : 0 but / -1 point
- Cormoranche 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Marboz est redevable de la somme de 44 €uros au District.

**Dossier n° 208**

**Match n° 53108411 : Montréal 2 / Oyonnax ATT Veyziat 1 – U18 D3 poule E – du 10/05/2025**

Courrier du club de Montréal annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Montréal 2 : 0 but / -1 point
- Oyonnax ATT Veyziat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montréal est redevable de la somme de 20 €uros au District.

**Dossier n° 209**

**Match n° 28689122 : Côtière Luenaz 2 / St Etienne sur Chalaronne 1 – seniors D4 poule C – du 11/05/2025**

Courrier du club de St Etienne sur Chalaronne annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- St Etienne sur Chalaronne 1 : 0 but / -1 point
- Côtière Luenaz 2 : 3 buts / 3 points

Le club de St Etienne sur Chalaronne est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Le président,  
Maurice DELIANCE.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 13 Mai 2025

## Terrains impraticables :

**Nantua Us** : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

**Mas Rillier Fc** : installations inutilisables suite incendie .....

**Centre Dombes Foot** : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 31 mai**.

----- : arrêté municipal mairie de VILLARS les DOMBES du **21 avril au 11 mai**.

**Dortan Lavancia As** : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA **pour le samedi 17 mai**.

## Courriers Clubs :

**Vaux en Bugey uS** : rencontre D5 poule B du 18 mai **au stade A. BERTHIER à ST DENIS en BUGÉY**.

**Nantua Us** : rencontre D2 poule B du 18 mai **au stade G. GOUJON à BELLIGNAT**.

**Bresse Foot 01** : demande de modification horaire rencontre D3 poule B.

**Veyziat Us** : accord pour rencontre D3 poule B le 18 mai à **14h00**.

**D5 poule A** : rencontre **Bellignat Fc 1 – Injoux Génissiat Fc 1** reprogrammé le **18 mai**.

- **La journée 10 - D5 poule A est reportée au 25 mai.**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# COMMISSION COUPES

Réunion du 13 Mai 2025

**Coupe René TREMBLAY :**

- Finale le 31 mai à 16h00 : **Bresse Nord Fc 1 - Ain Sud 3**

**Coupe Emile FAIVRE :**

- Finale le 31 mai à 18h30 : **Guéreins Genouilleux As 1 - Centre Dombes Foot 1**

**Coupe Féminines Peggy PROVOST :**

- Finale le 31 mai à 13h30 : **Misérieux Trévoux As 1 - Essor Bresse Saône 1**

**Coupe Vétérans René MORANDAS :**

- ½ finales le vendredi 16 mai à 21h00.
- Finale le 31 mai à 13h30

Jacques CONTET.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 13 Mai 2025

Courriers U18 :

**Plaine Revermont Foot** : rencontre D4 poule I du 24 mai **au complexe sportif Val Revermont.**

**Valsershône Foot** : rencontre D2 poule B **au stade R. PETIT à VALSERHÔNE.**

**Veyle Saône Fc** : rencontre D4 poule M du 17 mai **au stade A. M. VEILLE à LAIZ.**

Courriers U15 :

**Valsershône Foot** : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

**OI. Rives de l'Ain** : **attente accord**

**Veyle Saône Fc** : rencontre D4 poule M du 18 mai **au complexe communautaire de LAIZ.**

----- rencontre D1 poule A du 18 mai **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT.**

**OI. Sud Revermont01** : rencontre D3 poule D du 18 mai **au stade L. EVIEUX à CEYZERIAT.**

**OI. St Denis Les Bourg** : demande de modification rencontre D3 poule G du 18 mai.

**Bresse Nord Fc** : accord pour rencontre D3 poule G le 17 mai à **10h00.**

**Arbent Marchon Us** : rencontre D2 poule C du 25 mai **au complexe sportif de VEYZIAT.**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# SPORTIVE FEMININES

Réunion du 13 Mai 2025

Courriers U15F :

**Bresse Foot 01** : rencontre du 17 mai **au stade de la Besace à ST ETIENNE sur REYS. 13h00.**

Courriers S.F. à 11 :

**Thoissey Esvs** : rencontre D1 du 17 mai **au stade des petits oiseaux à THOISSEY.**

**Valsenhône Foot** : rencontre D2 du 25 mai **à 14h30** (erreur programmation).

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

## PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2024/2025, il aura lieu **le samedi 24 Mai de 14h à 18h30** dans le nouveau complexe de la Plaine des Sports de VALSERHÔNE (Plaine des Sports d'Arlod, 23 rue de l'industrie – 01200 VALSERHÔNE).

*Clôture des inscriptions : Samedi 17 Mai - Envoi des convocations en début de semaine prochaine.*

### Inscriptions au 15 Mai

Club	Nb équipes	Equipes supplémentaires
DORTAN LAVANCIA	2	0
MARBOZ	3	0
ST MARTIN DU MONT	3	0
VEYLE SAONE	1	0
MISERIEUX TREVoux	3	0
JASSANS FRANS	3	0
BOURG SUD	2	0
AIN SUD FOOT	3	3
AMBERIEU F.C.	3	0
DOMBES BRESSE	3	1
IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT	3	1
CURTAFOND CONF.	1	0
LE MAS RILLIER	2	0
MILLE ETANGS	3	0
BELLEY CS	3	1
VALSERHÔNE FOOT	3	1
ST DENIS AMBUTRIX F.C.	3	1
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	1	0
ST MARTIN MCV	3	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN PDC	2	0
CS LAGNIEU	1	0
ENT.S. VAL DE SAONE	1	0
AS MONTREAL LA CLUSE	3	0
CO PLATEAU	1	0
FC VEYLE VIEUX JONC	1	0
AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX	1	0
US CULOZ GRAND COLOMBIER	1	0
US VEYZIAT	2	0
CS VIRIAT	1	0
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3	0
CSJ CHATILLONNAISE	1	1
US ARBENT MARCHON	2	0
FAREINS SAONE VALLEE	1	0
AS ATTIGNAT	2	0
PLASTICS VALLEE FC	3	0
F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	3	1
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>10</b>

Soit 87 équipes au total au 15 Mai 2025.

# CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



**L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).**

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

## DÉROULEMENT:

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
  - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

**[Inscription](#) - Fin des inscriptions le 25 mai 2025**

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valserhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	1
Ceyzériat	2
Nantua	2
Meximieux	1
Oyonnax	1
Vonnas	2
Ambérieu-en-Bugey	1

**Contact : Jean-Marie BRESSOUX** - Mail : [jean-marie.bressoux@ain.fff.fr](mailto:jean-marie.bressoux@ain.fff.fr) - Tél : 06 38 98 82 66

FOOT AIN – Bulletin Officiel n° 41 du 15 Mai 2025

## Phase Départementale



La fin de saison arrive à grands pas et le soleil se faisant de plus en plus présent, nous vous invitons à venir découvrir la pratique spectaculaire du Beach Soccer sur notre territoire aindinois.

**En effet, du 27 mai au 22 juin 2025, la LAuRAFoot en collaboration avec les Districts de l'Ain, de l'Allier et de la Drôme-Ardèche de Football organise les phases départementales qualificatives des Challenges Beach Soccer (Féminin et Masculin).**

Pour notre District, c'est le site de **St Etienne du Bois** qui accueillera les rencontres, dans le cadre d'une formule championnat ouvert à tous les licenciés de + de 18 ans, selon le calendrier suivant :

- **Mardi 27 Mai 2025 (en soirée)** : Championnat Journée 1
- **Mardi 3 Juin 2025 (en soirée)** : Championnat Journée 2
- **Mardi 10 Juin 2025 (en soirée)** : Championnat Journée 3

**Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025 (en journée)** : Finale départementale avec possible incorporation d'équipes de Districts voisins limitrophes.

À l'issue de cette étape qualificative, quatre équipes par catégorie seront qualifiées pour disputer la finale régionale qui se déroulera à Vichy (03) le samedi 21 juin pour le *Challenge Féminin* et le dimanche 22 juin pour le *Challenge Masculin*.

Cette finale régionale permettra une qualification pour une phase inter-régionale ou nationale au cours du mois de juillet 2025.

**Les clubs souhaitant participer à cette formule de championnat sont invités à prendre contact dès maintenant, et au plus tard avant le 20 mai, auprès de Thibault VALLET ([tvallet@ain.fff.fr](mailto:tvallet@ain.fff.fr)) – 06.49.77.85.89.**



# U11

**Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Événement à venir :** Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.  
Pensez à vous inscrire.

## **Changement d'horaire :**

### **Journée du 17 mai 2025 :**

- Poule D :** à Curtafond à 11h00
- Poule D et V :** à Marboz à 11H00
- Poule G et H :** à St Maurice de Beynost à 9h30
- Poule J :** à Montrevel à 11h00
- Poule L :** à St Martin du Fresne à 11h00
- Poule T :** à Curtafond à 11h00

### **Journée du 24 mai 2025 :**

- Poule A et D :** à Péronnas à 11h00
- Poule B, P et Q :** à St Maurice de Beynost à 9h30
- Poule G et H :** à Jassans à 11h00
- Poule N :** à Serrières (les Charmieux) à 11h00

## **Changement de lieu :**

### **Journée du 17 mai 2025 :**

- Poule B :** Le plateau prévu à Miribel (Chanal) se disputera à St Maurice de Gourdans
- Poule H :** le plateau prévu à Miribel (Chanal) se disputera à Savigneux
- Poule L :** le plateau prévu à Nantua se disputera à Veyziat (terrain annexe) à 10h00
- Poule N :** le plateau prévu à Culoz se disputera à Béon (Stade des Rousses)
- Poule P :** le plateau prévu à Montluel se disputera à St Jean de Nioist
- Poule Q :** le plateau prévu à Montluel se disputera à Jassans

### **Journée du 24 mai 2025 :**

- Poule L :** le plateau prévu à Nantua se disputera à Dortan

**Feuille de plateau manquante :** Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

### **Journée du 15 février 2025 :**

- Poule N :** FC Artemare Valromey 1

### **Journée du 22 mars 2025 :**

- Poule Q :** FC St Marcel 1

### **Journée du 29 mars 2025 :**

- Poule B :** Ambérieu FC 1
- Poule I :** La St Cyrienne US 1
- Poule M :** AS Montréal 4
- Poule O :** St Denis Ambutrix CG FC 3
- Poule P :** FC Montluel 1

### **Journée du 5 avril 2025 :**

- Poule O :** FC Priay 2
- Poule P :** Ambérieu FC 3
- Poule R :** AS St Etienne / Chalaronne 1

### **Journée du 12 avril 2025 :**

- Poule I :** La St Cyrienne 1
- Poule Q :** FC St Marcel 1
- Poule Q :** Jassans Frans 3
- Poule R :** Jassans Frans 4

**Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Changement d'horaire :**

**Journée du 17 mai 2025 :**

**Poule Q :** à St Martin du Mont à 11h00

**Poule H :** à St Cyr / Menthon à 11h00

**Poule Z :** à Bourg Sud stade de la Chagne (ASPTT) à 11h00

**Changement de lieu :**

**Journée du 17 mai 2025 :**

**Poule Y :** le plateau prévu à St jean /Reyssouze se disputera à Lescheroux

**Journée du 24 mai 2025 :**

**Poule K :** le plateau prévu à Valserhône se disputera à Bellignat (PVCF)

**Feuille de plateau manquante :** Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

**Journée du 8 février 2025 :**

**Poule N :** FC Artemare Valromey

**Poule R :** FC St Marcel

**Journée du 22 mars 2025 :**

**Poule F :** Foot SV 3 Rivières

**Poule N :** AS Peyrieu Brens

**Poule Q :** FC Priay

**Journée du 29 mars 2025 :**

**Poule C :** FC Montluel

**Poule S :** Foot 3 Rivières

**Poule V :** St Etienne / Chalaronne

**Poule ZB :** Centre Dombes Football

**Journée du 5 avril :**

**Poule F :** Ent Val de Saône

**Poule H :** La St Cyrienne US

**Poule P :** Ambérieu FC

**Poule V :** La St Cyrienne US

**Journée du 12 avril 2025 :**

**Poule F :** AS Guérein Genouilleux

**Poule N :** US Culoz GC

**Poule O :** CM de Bressolles

**Poule Q :** FC Priay

**Poule S :** Foot 3 Rivières

**Poule T :** Jassans Frans

**Poule V :** AS St Etienne / Chalaronne

**Poule W :** AS St Laurentin

# U7

**Les feuilles des plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Evènement à venir :**

**Plateau départementale U7** : le 24 mai 2025 à Valsershône. Pensez d'inscrire vos équipes.

**Changement d'horaire :**

**Journée du 17 mai 2025 :**

**Poule G Dombes Côtière** : à St Cyr / Menthon à 9h30

**Poule L Bresse** : à Bourg Sud stade de la Chagne (ASPTT) à 9h30

**Poule M Bresse** : à St Martin du Mont à 9h30

**Poule O Haut Bugey** : à St Martin du Fresne 9h30

**Changement de lieu :**

**Journée du 17 mai 2025 :**

**Poule F Dombes Côtière** : à St Nizier le Déserts 13h30

**Poule G Dombes Côtière** : à Vonnas 10h00

**Poule I Val de Saône** : à Châtillon / Chalaronne (Stade de l'Europe) à 9h00

**Feuille de plateau manquante** : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

**Journée du 15 mars :**

**Poule D Dombes Côtière** : FC St Marcel

**Poule G Val de Saône** : La St Cyrienne US

**Journée du 22 mars 2025 :**

**Poule H Val de Saône** : AS St Laurentin

**Journée du 29 mars 2025 :**

**Poule D Dombes Côtière** : FC Montluel

**Journée du 5 avril 2025 :**

**Poule D Dombes Côtière** : FC St Marcel

**Poule H Val de Saône** : US Feillens

**Journée du 12 avril 2025 :**

**Poule F Dombes Côtière** : CM de Bressolles

**Poule P Haut Bugey** : AS Montréal

**Poule Q Haut Bugey** : Plastics Vallée FC

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages)
  - Complexe 2 NNI 010740102 – classement au niveau E6 LED jusqu'au 15 mai 2029.
  - Complexe 3 NNI 010740103 -classement au niveau E Entraînement.
- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 15 mai 2035.
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 – rapport à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

## Programmation des mois de mai et juin 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)
- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)
- Stade Beach soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601
- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore (éclairages)
- Stade municipal de Servas NNI 014050101 (installation)

Pour la CDTIS : JF JANNET

# LES CLUBS ANNONCENT



L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guereins

**Le samedi 31 mai la journée de 9h à 16h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).

- EQUIPES COMPOSÉES DE 3 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES) CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U7 du samedi 31 Mai 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guereins

**Le dimanche 1 juin la journée de 9h à 16h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE

- EQUIPES COMPOSÉES DE 4 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES) CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U9 du Dimanche 1 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guereins

**Le samedi 14 juin de 9h à 17h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- EQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES) CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U11 du Samedi 14 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guereins

**Le dimanche 15 juin de 9h à 17h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- EQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES) CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U13 du Dimanche 15 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



Clinic

# STAGE DE FOOTBALL 2025

5 jours de stage en **demi-pension**

Pour **filles et garçons**, de 7 à 16 ans, de tous niveaux

30h de foot ludiques  
**technologies innovantes**

**kit adidas** inédit + ballon + gourde  
+ sac de sport léger

Finale à **Madrid**

Liste de stages 2025  
[www.frmclinics.fr](http://www.frmclinics.fr)

S'inscrire ici



**A.S. ATTIGNAT**

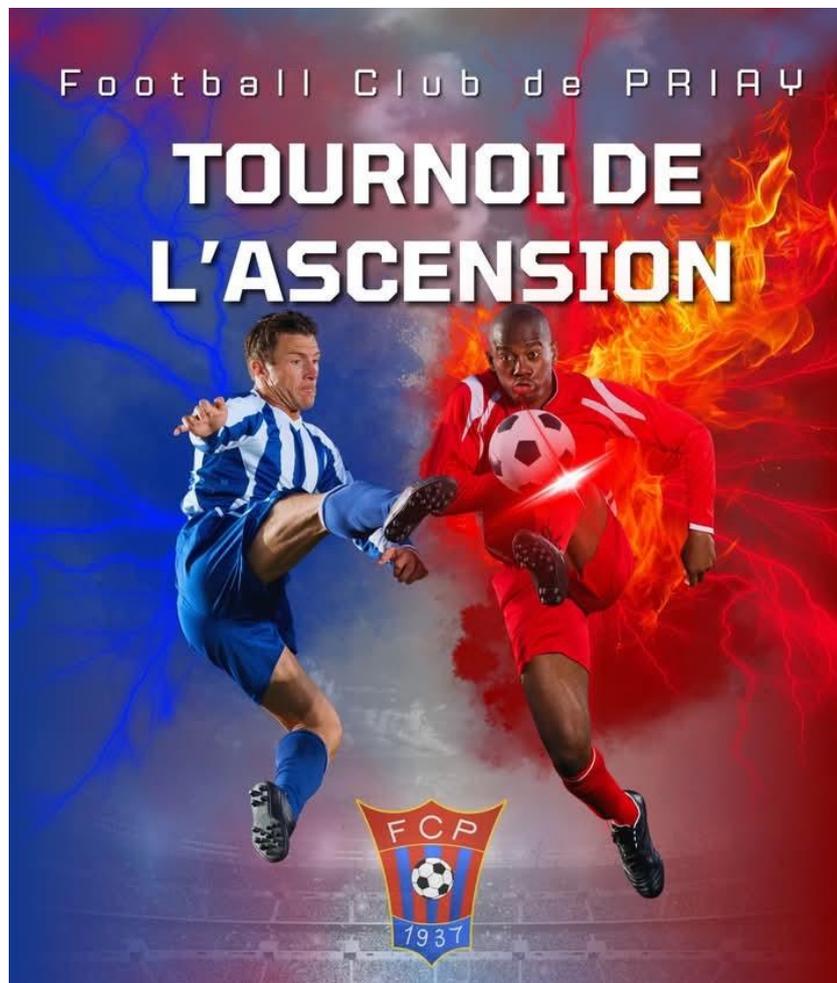
21.07.2025 - 25.07.2025

## « Le club de L'AS Attignat accueillera sur nos infrastructures un stage Real Madrid »

Encadré par des éducateurs formés par les instances du Real Madrid, ce stage est une opportunité unique dans notre secteur pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Le meilleur stagiaire sera retenu pour participer à une finale à Madrid.

Pour tout renseignement, contacter Thibaut Bozonnet au 06.60.28.71.81



**Tournoi du jeudi 29 mai**

U11 de 8h à 13h

U13 de 14h à 18h30

U15 de 19h30 à 22h

Féminines de 19h30 à 23h

**Vendredi 30 mai**

U9 de 10h à 14h

Vétérans de 19h à 23h



# U S VAUX EN BUGHEY

**28 & 29 JUIN**

**1ère Edition tournois jeunes**

**U7 U9 28 JUIN**

**U11 29 JUIN**

**12 RUE DES CATTES  
01150 VAUX-EN-BUGEY**

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**



## BULLETIN D'INSCRIPTION TOURNOI DE US VAUX EN BUGEY

NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM) :  
SOUSHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)) :

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À L'ADRESSE SUIVANTE  
ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

**KERDJA YOUNGOURTHEN  
449 QUAI DU BUIZIN  
01150 VAUX EN BUGEY**

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
CONTACTEZ-NOUS  
YOUNGOURTHEN : 06/52/64/34/62  
MAX : 06/84/69/23/50

### LE SAMEDI :

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- **CATÉGORIE U7 :** 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- **CATÉGORIE U9 :** 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

### LE DIMANCHE :

- **CATÉGORIE U11 :** LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.  
12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

**2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.**

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE  
D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 01/05/2025.

# TOURNOI DE FOOT



BUVETTE - SNACK  


6. 7. 8 JUIN 2025

U7

U9

U11

U13

DIMANCHE 8

SAMEDI 7

SIXTE  
VENDREDI 6 EN NOCTURNE

ORGANISÉ PAR



SPONSORISÉ PAR



Réservation au 0749987893  
ou [lastcyrienne.ussc@gmail.com](mailto:lastcyrienne.ussc@gmail.com) avant le 24 Mai

L'Amberieu FC lance sa première édition de tournoi U18 et inter-entreprise

Nous vous invitons à cette nouvelle formule inédite dans des conditions optimales pour les joueurs mais aussi des animations pour les plus petits !

Restauration et Buvette sur place.

Les places sont limitées alors à vos inscriptions !

Contactez Emeric au 06.78.23.51.30

**AFC** Amberieu Football Club

## TOURNOI U16 - U17 - U18

**SUR LE TERRAIN HONNEUR** **Première édition**

**Samedi 7 juin - Accueil 15h, Début 16h**  
**⚠ Date limite d'inscription : 1er juin !**

**16 équipes - 2 terrains**  
**50€ par équipe, 80€ pour 2 équipes**  
**10 joueurs max / équipe**

Restauration/barbecue sur place, animations (crossbar challenge, tombola, chateau gonflable pour les enfants...)

**Renseignements et inscription**  
**Emeric - 06 78 23 51 30**

---

**AFC** Amberieu Football Club

## TOURNOI INTER-ENTREPRISES

**SUR LE TERRAIN HONNEUR** **Nouvelle formule**

**Dimanche 8 juin - Accueil 15h, Début 16h**  
**⚠ Date limite d'inscription : 1er juin !**

**16 équipes - 2 terrains**  
**20€ par joueur (formule repas et une boisson inclus)**  
**10 joueurs max / équipe, + 2 offerts pour 2 dirigeants**

Restauration/barbecue sur place, animations (crossbar challenge, tombola, chateau gonflable pour les enfants...)

**Renseignements et inscription**  
**Emeric - 06 78 23 51 30**



Correspondance à retourner à :  
 Mlle BERRY Sophie  
 750 route de Ternant, Bâtiment A  
 01570 FEILLENES  
 Tél. : 06.50.19.50.02  
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENES vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ◆ **Matin** U7 - U9
- ◆ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9 et 35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

*Nous espérons que vous honorez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.*

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

► **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**  
 M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENES | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org  
 Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**PLATEAU JEUNES US FEILLENES SAMEDI 7 JUIN 2025**

**CATEGORIES U7, U9 ET U11**

NOM DU CLUB : .....

Catégorie	Nombre d'équipes		Prix	Prix total
	1 <sup>ER</sup> NIVEAU	2 <sup>EME</sup> NIVEAU		
U7			30 €	
U9			30 €	
U11			35 €	
<b>TOTAL</b>				

NOM DU RESPONSABLE : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :  
 Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENES  
 Tél. : 06.50.19.50.02  
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

**POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE**

LES CLUBS RECHERCHENT



**OSR**  
OLYMPIQUE  
SUD REVERMONT  
01

**RECHERCHE  
ÉDUCATEUR  
CATÉGORIE U17**

**NIVEAU DÉPARTEMENTAL**  
DIPLÔMÉ OU NON  
FORMATIONS PRISE EN  
CHARGE PAR LE CLUB

**ENTRAÎNEMENTS  
LES MARDIS ET JEUDIS**

**CONTACT :**  
**Maxime CARVALHO**  
**06.24.23.92.99**

 LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE  
2024-2027  
ESPOIR



# REJOINS! NOUS !

**RECHERCHE COACHS** 🔍

**POUR LES ÉQUIPES  
U7, U9, U11, U13, U15 ET U17**

- ✓ Tu es passionné
- ✓ Tu es disponible
- ✓ Tu veux faire partie d'une équipe de coachs formidable

**CONTACTE-NOUS !**

✉ [Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com) ☎ 06 06 55 71 46

# RECHERCHE

## Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL  
06.75.61.71.64



545637@laurafoot.net



Plateau d'Hauteville  
01110

### EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



### BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA

FORMATION PAR

LE CLUB



### QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines 
- Passionné(e) par le football 

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



## INFRASTRUCTURES

### Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



## ENVIRONNEMENT

### Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et accueillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.